

CREA'VIE

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL :

Filles : 07 à 21 ans

SINGULARITE :

Séjour de rupture

Thérapeutique et Médiation Animale

PERMANENTE RESPONSABLE

Christelle Favre



Association Créa'Vie

288 Rue de Gautié

Lieu-Dit Boutets

47200 Virazeil

Téléphone : 05 53 79 18 83

Portable : 06 87 57 56 41

Mail : creavie@crea-vie.fr

Site Web : www.crea-vie.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

P. 3

PARTIE I – PROJET PEDAGOGIQUE

LA STRUCTURE DU PROJET

P. 6

PARTIE II – PROJET EDUCATIF

LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU SEJOUR ET LES DEMARCHES PEDAGOGIQUES ASSOCIEES

P. 22

INTRODUCTION GENERALE

La création d'un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) avec **comme spécificité Séjour de Rupture** est une volonté basée sur des échanges et des convictions. En tant qu'éducatrice et animatrice sociale, je me veux avant tout professionnelle. Le support de notre travail est de vivre lors des périodes non scolaires avec des jeunes dans un accompagnement et un soutien au quotidien.

Le pilier central ici est le « **Vivre Ensemble** ». Il s'agit en effet de donner, à travers la vie quotidienne, un cadre rassurant et structuré, afin de développer les apprentissages de base (l'hygiène, le respect de l'autre...), d'accompagner et d'encourager à travers les animations la personne dans ses choix (estime, confiance, persévérance...).

Le but est également de valoriser chacun par la créativité de l'action, aussi bien dans un projet artistique que dans les tâches du quotidien ou projet en commun. Nous favoriserons l'ouverture et la curiosité : observer et découvrir l'autre pour mieux se situer soi-même.

Ce projet, comme tout projet n'a d'existence que dans son évolution permanente et régulière. En effet, il nous paraît important de signifier en introduction que son fondement est l'ouverture, la souplesse, la créativité. Cela ne peut être réalisé que par la rencontre des uns et des autres, direction, éducateurs et jeunes accueillis. Enfin tous ceux qui d'une manière ou d'une autre est partie prenante de l'accueil à « **Créa'Vie** ».

Chaque enfant accueilli est unique. Comme tel, il a besoin d'un accueil unique. C'est la reconnaissance de cette réalité qui doit nous pousser à évoluer sans cesse.

Cette introduction est à la fois avant-propos et introduction au sens classique de l'exercice de mes différentes actions.

À la suite de mes vingt-deux années d'expériences d'Animatrice Sociale, Coordinatrice, Maîtresse de Maison et Educatrice, j'ai pu créer une multitude de projet en pleine expansion. Mes activités au sein des diverses structures m'ont permis d'évoluer du poste d'Animatrice à Directrice.

Je me suis spécialisée aux contacts de différents publics (Personnes Âgées, Personnes Handicapées, Enfants, Adolescents et Adultes). Mes divers emplois m'ont amené à développer la gestion d'une équipe et de gérer un budget.

Après une longue carrière riche d'expériences, j'ai décidé de mettre en pratique mes acquis sur Virazeil afin de partager l'amour et la passion de mon métier en créant un Lieu de Vie et d'Accueil pour jeunes. Mon esprit d'entreprendre, ma rigueur et mon dynamisme sont venus compléter et agrémenter mes choix.

Pourquoi Créa'Vie ?

Nommer un Lieu de Vie et d'Accueil, c'est lui donner une certaine autonomie. C'est lui donner une chance d'exister en dehors de ses créateurs. C'est permettre aux accueillis de le faire le leur, sans avoir l'impression de s'approprier le bien d'un autre.

Lieu de Vie

J'ai cherché longtemps, comment appeler ce lieu. « **Créa'Ve** » m'a paru un nom approprié.

« **Créa'Ve** » fait allusion au changement à la création de son projet de vie. Passer de vie à une autre, passer d'un âge à un autre, grandir et passer à l'âge de raison, à l'âge adulte.

« **Créa'Ve** » c'est un mouvement, une animation, c'est aussi un lieu. Dire d'un lieu que c'est un lieu de création, c'est sous-entendre qu'il est possible d'y faire des rencontres, il est facile de faire un bout de chemin même avec ceux qui développent leurs créativité. Il est réalisable de faire de vraies rencontres dans un lieu de projets, mais celles-ci se pérenniseront ailleurs.

« **Créa'Ve** » est loin d'être un endroit où l'on reste indéfiniment, d'autres doivent pouvoir l'emprunter. Il n'appartient à personne, tous ont un projet pour aller là où ils doivent aller, là où ils veulent aller.

L'équipe et moi-même seront des fondateurs qui prennent en charge l'animation de leur séjour. Responsables du bien être des créateurs, et du bon déroulement du voyage, expliquant d'où l'on vient et où il est possible de se rendre, rassurant les uns et les autres sur "l'inconnu" qui nous attend.



Vue du jardin

PARTIE I

PROJET PEDAGOGIQUE

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

I – LA STRUCTURE DU PROJET

Préambule

« **Créa'Vie** » est un Lieu de Vie où, sur un temps déterminé variant de quelques mois à plusieurs années, les jeunes vont rompre avec leur environnement quotidien pour essayer de mettre en exergue leurs créativité et qualités.

Détachés de leur milieu habituel, avec l'aide d'éducateurs permanents, les jeunes vont pouvoir se confronter au « **Vivre Ensemble** » avec toutes les notions éducatives que cela implique.

Le Lieu de Vie et d'Accueil « **Créa'Vie** » mettra donc en œuvre, pour cette large palette de tranche d'âge (7-21 ans) des accompagnements qui maintiennent une forme de continuité avec les objectifs de travail définis dans les structures d'origines (travail sur les difficultés relationnelles, les problématiques familiales, les troubles du comportement, l'intégration scolaire...).

L'accompagnement tient à s'inscrire en cohérence d'un parcours de vie global construit autour des situations spécifiques de chaque jeune. Les modalités d'interventions devront s'articuler autour de la prise en compte de l'influence des troubles ou problématiques d'ordre psychique, sur les dynamiques de projets individuels et sur la dimension collective, le Vivre Ensemble.

I-1 CARTE D'IDENTITE DU SEJOUR

I-1.1 Créa'Vie en quelques mots

Créa'Vie est une association Loi 1901 Créée et Fondée en 2016 par **Christelle Favre**, éducatrice et professionnelle de l'animation socioculturelle. L'association a été imaginée pour expérimenter des approches inédites d'apprentissage à la citoyenneté et d'actions des enfants et adolescents. Elle a pour but de faire vivre la rencontre des publics au sein de ces séjours.

Créa'Vie concrétise cette idée originale en s'appliquant sur la qualité des séjours. Chaque adhérent est ainsi accompagné à agir dans le groupe, en fonction de ses envies, de ses besoins, de sa personnalité.

Le projet individualisé se construit ensemble : le jeune, sa famille, le tuteur et l'équipe pluri-professionnelle. Il répond aux difficultés de chaque jeune et s'appuie sur les compétences de chacun.

Créa'Vie fidélise partenaires et familles appréciant les moyens déployés par cette association à taille humaine.

Le projet éducatif est traduit en objectifs concrets dans ce projet pédagogique.

Ses piliers sont le **Vivre-Ensemble**, la participation du public dans l'organisation des séjours, la personnalisation des séjours, le respect des liens familiaux et la découverte de l'environnement proche du Lieu de Vie.

Lieu de Vie

« Créa'Ve » lui sert de passerelle afin de l'y accueillir dans un espace où il peut se poser, se remobiliser et se reconstruire. Il lui servira de tremplin.

Afin de mener à bien notre travail, nous désirons nous appuyer sur certains fondements :

Se positionner sur des évidences essentielles

- ✂ Vivre les réalités d'une vie familiale : c'est bien lors des différents repas, du coucher, des temps de toilette, que la relation se crée. Que le véritable travail sur le lien s'accomplit
- ✂ Se confronter à l'évidence d'un quotidien ordinaire
- ✂ Appréhender les limites de ce qui est possible et impossible
- ✂ Ne pas répondre à la demande immédiate de l'enfant ou de l'adolescent
- ✂ Éviter de compenser les frustrations/souffrances par un mode de vie ou des réponses irréalistes
- ✂ Affronter de face les difficultés personnelles et collectives, sans avoir recours à la violence verbale ou physique
- ✂ Enfin, accepter la loi, non comme une contrainte, mais comme un moyen donné pour vivre ensemble.

Passer de l'errance au choix de vie

Pour la plupart des jeunes accueillis, le problème majeur est celui de l'errance, et cela quel que soit l'âge.

Les plus grands concrétisent cette errance au travers des fugues, des tentatives de suicides (TS) ou des conduites à risques.

Les plus jeunes, la vivent dans les angoisses nocturnes, les peurs irraisonnées, l'impossibilité à entrer en confiance, à créer un lien. Ils vivent cette errance dans leur instabilité, leur impossibilité à fixer leur attention.

L'errance : venir de nulle part, pour aller n'importe où, pourvu que ce soit ailleurs.

Il nous faut donc aider les jeunes à passer de ce rien en mouvement perpétuel, à un chemin de vie, pour cela il est indispensable de les accompagner sur ce chemin :

- ✂ C'est **reconnaître** ce chemin, en désignant tout d'abord son origine (se reconnaître une famille - travail sur la généalogie)
- ✂ C'est **tracer** la route qui a été la sienne, dresser une carte détaillée de sa vie
- ✂ C'est **se projeter** en avant pour mieux appréhender la direction à prendre
- ✂ C'est **oser** faire confiance, à soi d'abord, à l'autre ensuite
- ✂ C'est aussi et avant tout leur **permettre** de faire l'expérience de la permanence du lien.

Lieu de Vie

Nous venons de parler de confiance, de lien : il m'est apparu, tout au long de mes expériences de travail, que cette confiance, donc la possibilité d'un accompagnement ne pouvait prendre racine que dans la permanence du lien. Dans la plupart des cas cette permanence du lien est le fruit de l'expérience des premiers âges de la vie.

Vivre dans un Lieu de Vie et d'Accueil, c'est déjà faire les premiers pas dans l'apprentissage de ce lien : la présence permanente des accueillants, permet aux jeunes accueillis de faire cette expérience.

Lorsqu'on s'engage à faire vivre un voyage, il est fondamental d'accompagner le passager d'un lieu à l'autre.

I-1.2 Le cadre légal

🌀 Caractéristique : Structure sociale d'accueil de type familial

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a reconnu l'existence de petites structures d'accueils dénommées « Lieux de Vie et d'Accueil ». Le décret de l'application 2004-1444 rend désormais possible le fonctionnement de ces structures. Le Lieu de Vie « Créa'Ve » s'inscrit à part entière dans l'application de cette loi.

🌀 Statut juridique : Travailleur diplômé du Secteur Social en Association loi 1901

Le Lieu de Vie et d'Accueil est un établissement privé géré par une Association à but non lucratif en Association loi 1901. Il relève de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de l'article D316 du code de l'action sociale et des familles.

I-1.3 Le public accueilli

La population accueillie est composée principalement d'adolescentes mineures et éventuellement jeunes majeurs du sexe féminin. Adolescentes bénéficiant de l'article 375 du Code civil.

Type de population concernée

Mineures faisant l'objet d'un placement dans le cadre d'une mesure administrative (Accueil provisoire) ou judiciaire (décision émanant du Juge pour Enfants) confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Genre

Fille

Tranche d'âges

Mineures de 7-21 ans (à l'inscription)

Durée de séjour

Séjour de Rupture court terme pouvant varier de quelques jours (8 jours minimum en accueil occasionnel et d'urgence) à plusieurs mois (6 mois reconductibles). La plupart des jeunes restent selon le contrat individualisé et les objectifs.

Origine du séjour

Accueil sur décision des Juges pour Enfants, la Direction Générale adjointe du développement Social, Maisons d'Enfants à Caractère Social, Familles d'Accueil, IME, ITEP, MDPH (une autonomie correcte) etc...

Nombre de personnes accueillies

4

Diversifier ainsi l'accueil est intéressant à plusieurs titres

Nous évitons de créer un ghetto, pour jeunes adolescentes "à problèmes". Limitant ainsi les risques de conflits, ainsi que les phénomènes de groupe.

Les différences d'âges peuvent stimuler petits et grands. Les plus grands seront amenés à soutenir les plus jeunes, ils se trouvent ainsi valorisés. Les plus petits pourront trouver chez les grands un soutien différent de celui apporté par les adultes.

Nous évitons de donner l'étiquette « accueil spécialisé » qui stigmatise un jeune dès son accueil, lui interdisant (au moins symboliquement) de changer d'image et d'attitude.

Ces jeunes seront issus d'une population définie comme : jeunes mineures caractérielles avec troubles du comportement, troubles psychologiques, cas sociaux ou prédélinquantes.

Stigmatisés par leurs échecs, ces jeunes développent un rejet de l'institution scolaire comme du cadre familial et s'installent dans une situation de conflits.

Imprégnés d'une image renvoyée et faussée de leur personne, elles l'endossent comme une étiquette lourde à porter. De maladresses en délits, la fracture est inévitable.

Leurs oppositions et leurs refus, « symptômes » de leur mal être, apparaissent comme des réponses à leurs difficultés. Nous pensons qu'elles traduisent leur souffrance.

Leur démotivation les amène à une errance et exprime leur frustration à l'égard des « valeurs » de notre société. Les parents ont le sentiment d'avoir tout essayé, de ne pas avoir de poids, d'être dévalorisés. Fatigués peut-être, préoccupés, ils se sentent démunis.

A ce moment le recours à une aide extérieure peut être un moyen d'enrayer ce processus qui conduit le jeune et sa famille à l'isolement et l'exclusion.

Nous nous réservons le droit de refuser des jeunes reconnues comme toxicomanes, violentes physiquement ou ayant des comportements sexuels à risques, présentant des pathologies psychiatriques avérées ou pouvant représenter un réel danger (ceci, afin de préserver les jeunes accueillis et nos propres enfants).

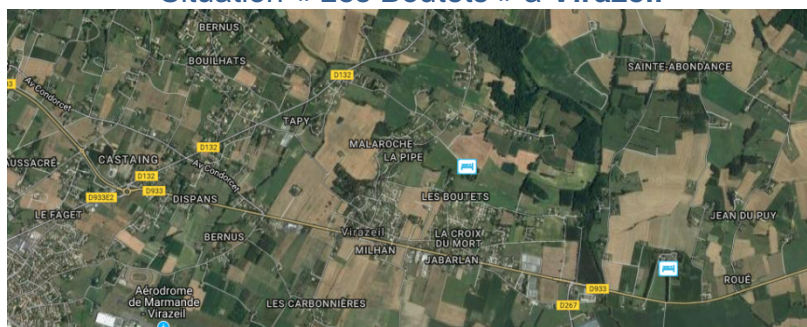
Aussi, toutes les fins de contrat, un compte rendu sera fait au Juge et à l'éducateur. Tout incident ou accident durant le séjour fera l'objet d'une note au Juge, à l'éducateur ainsi qu'au Conseil Départemental.

S'il arrivait pendant le séjour que le jeune présente des comportements dangereux pour lui-même ou son entourage (troubles du comportement incompatibles avec une vie de groupe, et nécessitant un traitement en milieu spécialisé), une main levée argumentée du placement serait éventuellement demandée afin de garantir la sécurité de tous.

I-1.4 L'environnement du séjour

« Créa'Ve », se situe sur la commune de l'aire urbaine de Marmande, Virazeil est situé sur la route départementale D933 (anciennement route nationale 133) entre Bergerac et Marmande. **Ce village** est proche des villes de Marmande (4 kms), Miramont-de-Guyenne (à 16kms), Bergerac (à 53 kms).

Situation « Les Boutets » à Virazeil



Ce département est situé dans le sud-ouest de la France, au sud de la Dordogne et du nord de la Gascogne. Il fait partie de la région Aquitaine. Le Lot-et-Garonne se trouve entre Bordeaux et Toulouse, un positionnement stratégique au cœur du Sud-ouest.

I-1.5 Le lieu d'accueil

Caractéristiques de la structure/ spécificité

Le Lieu de Vie et d'Accueil « Créa'Ve » est une Association loi 1901 fondée et créée en 2016 par **Christelle Favre**.

La propriété se situe à Virazeil dans le Lot et Garonne (47). Cette maison restaurée d'une surface de 185 m² habitable s'inscrit dans un cadre magnifique de campagne et de collines, situé sur un éperon rocheux dominant le Val de la Garonne.

Créa'Ve est une structure spécifique où l'accompagnement du jeune s'effectue de façon séquentielle. L'accueil à court ou moyen terme (6 mois reconductibles) est envisagé pour des enfants en bas âge, des préadolescentes ou adolescentes.

Cette structure se veut être pour le jeune, un lieu de passage, de découvertes sur un projet de vie thérapeutique/médiation animale, social et familial afin de créer du lien social. L'objectif principal est de ne pas rompre chaque fois que possible avec son milieu.

Dans ce cadre-là, il nous faudra accompagner ces enfants dans un apprentissage, complet ou dans une consolidation des acquis, de l'autonomie. Le projet est alors travaillé avec l'éducateur/animateur. Les outils nécessaires à un tel apprentissage pourront être mis en œuvre

Lieu de Vie

sur une période d'au minimum un mois, ateliers thérapeutiques, accompagnements extérieurs, correspondant à la problématique de l'enfant, prise en compte de toutes les dimensions de la personne humaine.

Des ateliers seront proposés à l'extérieur du Lieu de Vie et d'Accueil, avec, chaque fois que cela sera possible, un travail en lien avec les thérapeutes proposant les activités.

Si l'enfant n'a pas l'autonomie nécessaire pour vivre un extérieur régulier, des ateliers internes au Lieu de Vie et d'Accueil seront proposés. Ces ateliers seront orientés vers la création d'un lien adulte/enfant, enfant/enfant.

Le projet individualisé se construit ensemble : le jeune, sa famille, son référent et l'équipe pluri-professionnelle. Il répond aux difficultés de chaque jeune et s'appuie sur les compétences de chacun.

Description et plan des locaux du Siège Social

« Créa'Vie » est situé en campagne sans être isolé. De très belles prestations ont été pensées et réalisées à neuf pour l'accueil des jeunes. La maison dispose d'une surface habitable de 215m², sans les dépendances (Salle d'activités, garage, cabanon pour le potager). Le chauffage est assuré par des radiateurs inerties dans chaque pièce. Située sur un terrain de 2000m² clôturé et paysagé avec vue sur le village, elle se compose sur deux niveaux dont 25 m² sont réservés à la Permanente Responsable et sa fille.

Rez-de-chaussée : (95,50m²)

- ✧ **1 Grande Cuisine Equipée (25m²)** : Piano, hotte, frigo-américain, évier, lave-vaisselle, plan de travail, micro-onde, plusieurs meubles de rangements, robots ménagers, grille-pain, cafetière, bouilloire, îlot central avec chaises.



- ✧ **1 Cellier (6m²)** : Meubles, congélateur, aspirateur, balais, etc.
- ✧ **1 Salon/Salle à manger (35m²)** : Une table et chaises, canapé, meuble TV, table de salon, TV grand écran, vaisselier, un placard avec compteur.



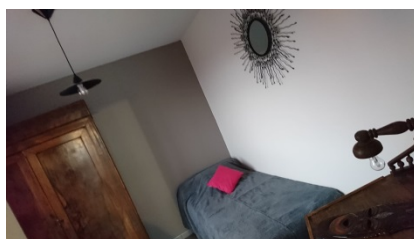
- ✧ **1 WC (1,50m²)**

- 3 1 Salle d'Activités, buanderie et bureau (28m²)
- 3 2 Chambres (Permanente Responsable et ma fille) (21m²)
- 3 1 Salle de douche (Permanente Responsable et ma fille) (4m²)

1^{er} Etage : (92,5 m²)

- 3 4 Chambres (15 m²)

Par chambre : 2 Lits dont 1 servant de canapé, 1 grande armoire, 1 lampe de chevet, 1 plafonnier, 1 radiateur, etc...



- 3 1 Salon/Salle à manger : Un canapé, un meuble de TV, une Wii u, une TV, une grande table et ses chaises, meuble de rangement, radiateur.

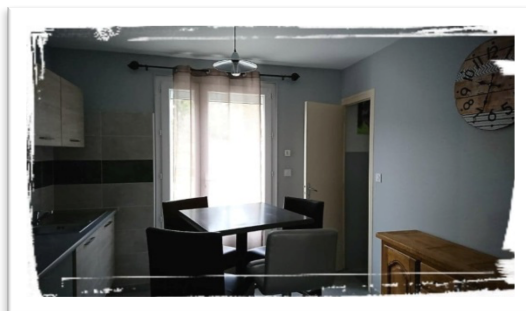


- 3 1 Salle de Bain : Douche à l'italienne, 2 meubles et ses vasques, miroirs, sèche serviettes et soufflerie pour chauffage, serviteur de douche.



- 3 1 WC : Etagère, serviteur WC.

- 🌀 **1 Cuisine pour le petit déjeuner et le goûter (15m²) :** Evier, meubles, table et chaises, réfrigérateur, grille-pain, micro-onde, bouilloire, plan de travail, lave-vaisselle, cafetière, radiateur.



- 🌀 **Une Grande terrasse (30m²) :** Table de jardin, chaises pliantes.

Composition des dépendances et jardin : « Créa'Ve » se présente sous différents angles de verdure, aménagé également par de nombreux lieux paisibles et fruitiers.

Dépendances et terrain : (2000m²)

- 🌀 **1 Salle d'activité et bureau (en cours de création) (30m²) :** Grande table, chaises, meubles, bureau, coin informatique, évier, coin peinture, radiateur.
- 🌀 **1 Buanderie (6m²) :** Evier, lave-linge, sèche-linge, meuble, ballon d'eau chaude, table à repasser.
- 🌀 **1 Garage (12m²) :** Vélos, étagères, etc...
- 🌀 **1 Cabanon de jardin potager et poulailler (à réaliser en 2019) (20m²) :** Tondeuse, débroussailleuse, outils de jardin, etc...
- 🌀 **1 Terrain arboré attenant de 2000 m² avec jeux extérieurs :** Balançoire, trampoline, barbecue, salon de jardin, etc...
- 🌀 **Des arbres fruitiers :** Cerisiers, abricotiers, noyés, pommiers, kiwis, de la vigne, etc...



I-2 FONCTIONNEMENT

I-2.1 La structure

L'Association « **Créa'Ve** » est créée depuis Avril 2016. La Présidente/Trésorière de l'Association, Madame **FAVRE Christelle** portera l'agrément en qualité de personne morale, Mademoiselle **BULIN-FAVRE Charmelle** Secrétaire.

Le Lieu de Vie et d'Accueil a créé quatre emplois à temps plein, des emplois avec des intervenants pour des ateliers thérapeutiques.

Christelle FAVRE, Présidente/Trésorière et **Permanente Responsable** du Lieu de Vie et d'Accueil.

Assistants permanents, Ils prennent en charge les jeunes dans le cadre de l'action éducative : accompagnement socio-éducatif au quotidien, psychologie de l'enfant, démarches administratives. Ils s'inscrivent dans un remplacement de certaines des fonctions de la Permanente Responsable lors des déplacements.

Une maitresse de Maison, prenant en charge les repas et l'intendance du ménage et linge ainsi que les ateliers culinaires avec les jeunes.

Le Lieu de Vie est **habilité** par le Département **pour recevoir 4 filles** à l'inscription de 7 ans à 21 ans. Il continuera éventuellement l'accueil des jeunes jusqu'à leur 21 ans en contrat Jeune Majeur.

L'admission d'un jeune ne peut être effective qu'après décision du Juge des Enfants ou de l'Inspecteur de la Direction Générale adjointe du développement Social.

« Créa'Ve » est une structure spécifique **séjour de rupture** au sein de laquelle le jeune et sa famille sont placés au cœur du dispositif respectant la loi 2002.

I-2.2 L'équipe pédagogique

« Créa'Ve » dispose d'une équipe pluriprofessionnelle dont **1 Permanente** :

1 Permanente Responsable : Garante de la conduite des projets individuels, de leur mise en œuvre et de leur évaluation. Elle est aussi responsable du fonctionnement de la structure. A ce titre, elle veille à ce que le cadre juridique soit respecté.

Christelle FAVRE Permanente Responsable du Lieu de Vie et d'Accueil. Animatrice Sociale et Educatrice, a tout d'abord travaillé dans l'encadrement de plusieurs travailleurs handicapés pendant plusieurs années. Sa mission était de promouvoir chez ces travailleurs, par de la formation et des conditions aménagées de travail, une vie sociale et professionnelle visant le développement de leur autonomie. En parallèle, elle a coordonné l'encadrement d'une équipe d'animateurs et de groupes de personnes déficientes. Durant des années elle a été animatrice sociale dans des EHPAD et directrice d'un ACM. Puis elle a étendu sa prise en charge aux jeunes en séjours de rupture, accueil en Lieu de Vie en partenariat avec plusieurs MECS, CAT et ITEP et

Lieu de Vie

dernièrement au LVA SABACA. Dans un deuxième temps, elle a construit ce lieu en ne partant de rien afin de permettre d'offrir des vacances aux jeunes.

§ 4 Assistant(es) Permanent(es) (Educateur/Moniteur/Animateur Social) : Ils sont présents et aménagent avec le jeune le quotidien. L'accompagnement global de chaque jeune s'effectue par un éducateur référent qui est son interlocuteur, tout au long de son parcours à l'Accueil. Il participe aux différentes rencontres avec la famille et son environnement. Il s'inscrit dans un remplacement de certaines des fonctions de Madame FAVRE lors des déplacements.

§ 1 Maîtresses de Maison : Chargées de l'entretien des lieux, de la confection des repas et du linge. Elles sont au plus proche de la quotidienneté du jeune et favorise la convivialité.

§ 1 Animateur BPJEPS Animation Sociale et Sportif et/ou éducateurs : Chacun met en place des animations sociales auprès du groupe, il gère l'activité éducative et participe au fonctionnement de la structure. Il accompagne les publics dans leurs difficultés en lien avec la direction. Il conçoit des projets d'action sociale, socio-éducative, au sein de la structure en prenant en compte son environnement.

§ Des Intervenants Extérieurs : Vacataires, ils animent des ateliers de toutes sortes : support d'apprentissages et de « récréation ». Ils sont intégrés dans la réflexion d'équipe.

Toutes ces personnes travaillent ensemble et en concertation, dans le but d'accompagner le jeune et sa famille dans les étapes de leur projet.

I-2.3 Les aspects administratifs

Calendrier prévisionnel

Dates prévisionnelles	Évènements
16/04/16	Dépôt du dossier de déclaration de création de l'association
08/04/17	Rendez-vous bancaire pour l'ouverture d'un compte bancaire spécifique
Avril 2016 à Août 17	Travaux de rénovation
17/07/17	1 ^{er} Dépôt du Dossier au Conseil Départemental
17/08/17	Visite du Lieu de Vie par le Conseil Départemental
01/09/17	Rendez-vous avec le Pôle Emploi pour déposer une annonce d'offre d'emploi
01/09/17	Rendez-vous avec l'assurance
17/07/18	Notification de Refus de l'arrêté d'autorisation du Conseil Départemental pour 6 jeunes
10/10/18	Dépôt Dossier agréments DDCSPP
21/12/18	Ouverture et Accueil de jeunes avec agréments DDCSPP
27/02/19	2 ^{ème} Dépôt du Dossier au Conseil Départemental pour 4 jeunes en SEJOUR DE RUPTURE
11/01/20	Notification de l'arrêté d'autorisation du Conseil Départemental
12/01/20	Ouverture LVA sur la base de 365/365j par an

Réunions

Les réunions d'équipe : à un rythme hebdomadaire. Elles servent à rendre compte du quotidien, transmettre les informations importantes, faire le point sur l'évolution et la situation de chaque enfant. Elles permettent aussi d'évaluer et de vérifier le bien-être des usagers et celui de l'équipe éducative.

Lieu de Vie

L'analyse des pratiques : à un rythme mensuel. Un GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques) sera mis en place avec toute l'équipe éducative. Ce groupe se réunira une matinée par mois avec l'aide d'un psychologue extérieur au LVA.

Les réunions de concertation : organisées à chaque bilan du projet individuel de l'enfant une fois par an et une réunion de projet.

Les réunions avec les jeunes accueillis : à un rythme hebdomadaire. Ces temps de rencontres avec les usagers sont organisés afin d'engager des échanges et une réflexion sur la perspicacité et la cohérence des actions éducatives menées. Ce temps de parole est réservé aux jeunes, afin qu'ils puissent renvoyer ce qu'ils vivent au sein de la structure et ce qu'ils souhaiteraient y voir évoluer. C'est également lors de ces moments que les conflits peuvent être exprimés et gérés de manière collective, dans un espace attribué à cet effet. Une situation d'ordre conflictuel peut ainsi être suivie d'échanges et de la prise de distance nécessaire à la réflexion et au repositionnement de chacun.

Financement

Rappel des conditions de tarification : L'arrêté de prix de journée : Les prestations du LVA font l'objet d'un accord bilatéral accompagné d'un contrat de séjour.

Evaluations

Modalités d'évaluations internes et externes : L'évaluation interne, inscrite dans la Loi 2002-2 rénovant le code de l'action sociale et médico-sociale permettra au Lieu de Vie et d'Accueil de « Créa'Ve » de procéder à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivrera. Ce dispositif sera mis en place tous les cinq ans par la structure elle-même et sera complété par une évaluation externe qui ciblera notamment la pertinence du service rendu et son impact au regard de la politique sociale que la structure met en œuvre. Cette dernière aura lieu tous les sept ans par un organisme extérieur habilité.

L'évaluation interne, au sens de l'article 312.8 du CASF, s'attachera à prendre en compte les processus de l'activité développée. Elle s'intéressera également à la pertinence de la prestation en référence aux bonnes pratiques validées.

L'évaluation permettra de mettre en perspective le résultat des actions menées face aux objectifs attendus au départ, toujours dans le but d'ajuster et d'améliorer la prise en charge des personnes accueillies. L'évaluation interne portera sur des aspects quantitatifs, mais également, et principalement, sur des aspects qualitatifs.

Elle sera entreprise et supervisée par le ou les responsables hiérarchiques et menée par l'équipe éducative elle-même sous forme d'autoévaluation dans un esprit d'objectivation des pratiques et d'amélioration des compétences. Ainsi, elle intégrera l'ensemble des acteurs concernés : professionnels extérieurs (médecin, psychologue, etc.) et public accueilli.

Démarche qualité et Référentiel d'évaluation

La démarche qualité correspond dans le secteur social à la mise en place d'un processus d'amélioration continue de la qualité des prestations fournies.

Lieu de Vie

La mise en œuvre des actions correctives d'amélioration s'inscrira dans la démarche qualité.

Dans ce cadre, un référentiel de la qualité et des bonnes pratiques en Lieu de Vie et d'Accueil sera élaboré en équipe de manière coopérative et consensuelle. Plus qu'un outil de mesure d'efficience, le référentiel sera support de communication et d'appréciation qualitative au sein de l'équipe de travail. Ce référentiel répondra notamment à la nécessité d'utilisation d'un langage commun à l'usage des acteurs dans leurs pratiques éducatives, qu'elles soient individuelles et collectives.

La création et l'utilisation de ce support se feront dans une démarche volontaire et d'éthique professionnelle.

Ce référentiel s'axera sur :

- ✂ La définition des termes couramment usités
- ✂ Les principes déontologiques et spécifiques de l'accueil au Lieu de Vie de « Créa'Vie »
- ✂ Les services proposés en termes de prise en charge éducative
- ✂ L'observation de la cohérence des pratiques avec le respect de la réglementation en vigueur
- ✂ Les moyens à mettre en œuvre pour l'amélioration continue de la qualité du service rendu par le Lieu de Vie.

Critères et indicateurs d'évaluation

Les critères et indicateurs de l'évaluation seront d'ordre quantitatif et qualitatif. Tous auront vocation à vérifier la capacité de la structure à répondre aux besoins et aux attentes des personnes accueillies.

Ils porteront notamment sur :

- ✂ La Clarté de la définition et de la formalisation des rôles et des responsabilités de chacun au sein de la structure
- ✂ La Fréquence et la Qualité de la communication interne et externe (inter-équipe, équipe/usagers, équipe/partenaires) : réunions, analyse des pratiques, types de contacts
- ✂ Le Taux de remplissage annuel
- ✂ La Gestion des risques (anticipation et résolution des problèmes rencontrés qu'ils soient d'ordre technique, organisationnel, financier ou encore humain)
- ✂ Le Respect des échéances fixées
- ✂ Le Bien-être et la Sécurité des personnes, qu'elles soient usagers (réponses aux besoins) ou professionnelles de la Gestion des Ressources Humaines
- ✂ La Gestion financière, organisationnelle et matérielle au sein de la structure.

Le recueil des données sera fait par l'équipe éducative elle-même sur la base d'outils définis au préalable tels que des réunions de travail, des temps de paroles et de réflexion, des enquêtes de satisfaction, des grilles d'entretiens semi directifs individuels et/ou collectifs.

Un compte-rendu du travail mené sera transmis aux autorités concernées et aux différents partenaires œuvrant dans la bonne conduite du projet et la continuité des actions.

Ce document rendra compte du croisement et de l'analyse des informations recueillies mais aussi de la planification et du suivi des améliorations ciblées.

I-2.4 Les fondements de Créa'Vie

Le Lieu de Vie et d'Accueils « **Créa'Vie** » fondait en 2016 par **Christelle Favre** convaincu qu'un accueil social pouvait se faire autrement qu'en institution classique ouvre des fondements sur différentes bases de la vie.

Ce faisant, ce projet nous engage de toute évidence auprès du jeune. Nous l'accueillons pour une tranche de vie, le respectons et croyons en ses potentialités. Nous l'aidons à organiser sa forme de pensée, sa connaissance, son épanouissement, par la mise en œuvre de tous les moyens et les compétences qui sont les nôtres. Ceci, dans le but de l'aider à devenir un adulte équilibré, structuré, capable de vivre et de travailler dans la société, d'être respecté et de s'épanouir.

Valeurs éthiques et pédagogiques mises en avant au sein de la structure

- 🌀 Vivre Ensemble
- 🌀 Respect de soi et des autres
- 🌀 Partage et développement de Valeurs de Vie
- 🌀 Responsable et Acteur de leur Vie
- 🌀 Confiance en Soi
- 🌀 Communication, Liberté d'expression
- 🌀 Honnêteté
- 🌀 Générosité
- 🌀 Stimulation de la curiosité
- 🌀 Respect de la sphère intime

Différentes **valeurs de la vie** sont transmises et enseignées pour chaque jeune durant le Séjour tels que :

Le Vivre Ensemble -> Être Responsable

Qu'est-ce que cela veut dire ? Bonne question, chacun donnera sa définition. Dans l'attention à l'autre, la parole et l'écoute sont essentielles : communiquer est la clef du mieux vivre. S'intégrer dans un groupe et s'y sentir bien, exige un effort qui est loin d'être évident. Il s'agit d'accorder à l'autre ce que l'on recherche justement pour soi-même : de la reconnaissance.

Pour Créa'Vie, **Vivre Ensemble** est de s'accepter à part entière, communiquer malgré ses différences, sans se juger, sans se mépriser. Apprendre à chacun à reconnaître en l'Autre la même liberté qu'en soi-même. Respecter également son environnement a pour but d'être bien dans son cadre de vie quotidienne comme on souhaite être bien dans son corps.

De ce fait, plusieurs thèmes seront abordés ludiquement afin de donner à l'enfant la possibilité de se retrouver acteur et responsable :

- 🌀 Apprendre l'écoute créative et active (être une source de soutien)
- 🌀 Accompagner les pleurs et les colères (les mécanismes émotionnels)

- 🌀 Poser des limites respectueuses (s'affirmer, gérer les conflits)
- 🌀 Montrer que la loi n'est pas une succession d'interdits absurdes
- 🌀 Quand la colère emporte (accueillir les émotions).

Ces outils, vous auront permis donc d'appréhender **positivement** et plus **sereinement** vos choix d'orientation en les menant dans l'action.

Se Découvrir/Se Connaître -> Confiance en soi

Qui suis-je ? : C'est l'occasion de vous observer afin de mieux cerner votre personnalité et d'avancer sur votre projet d'avenir.

À travers différents ateliers tel que la photo, des échanges, et des questions dynamisantes, les animateurs/éducateurs, guideront les jeunes à **déceler leurs talents**, comprendre leurs **clés de motivation**, et découvrir les **liens avec leurs valeurs profondes**. Ainsi, dans une ambiance chaleureuse, conviviale, et divertissante vous participez à des ateliers tels que :

Apprendre à se connaître

Découvrir **qui vous êtes** selon vos différents environnements

Déceler **qui vous pouvez être** selon vos projections

Prendre conscience de vos **talents**

Définir vos **valeurs et compétences**.

Faire Briller votre étincelle

Développer la **confiance en soi**

Découvrir son **type de personnalité**

Apprendre à **être positif et lâcher prise**.

Les valeurs/Les fondations -> Estime de Soi et Respect

De quoi parlons-nous ? A Créa'Vie, le jardinage, la ferme et les animaux à des fins pédagogiques constituent une excellente initiation au travail individuel et collectif. Les jeunes apprennent à se responsabiliser, travailler l'estime de soi, acquérir des connaissances et des valeurs nutritionnelles, observer, communiquer, se faire confiance, gérer astucieusement l'espace et le temps ...etc.

Au-delà, dans une société de plus en plus urbaine et de consommation, cet atelier est une occasion de retrouver des valeurs en lien direct avec la terre et ses êtres vivants.

Par ailleurs, cette pédagogie permet aux enfants de s'enrichir et s'épanouir comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature et de ses occupants. Ce projet est utilisé comme un outil riche d'innombrables potentialités éducatives, un support parfait pour inciter à la découverte et à l'expérimentation de la **VIE QUOTIDIENNE hors de toute cette VIRTUALITE**.

A l'issue de ces différents ateliers, vous développerez une **meilleure connaissance** de vous-même, et serait d'autant plus valoriser d'avoir pu vivre ces **découvertes en groupe**.

S'engager dans des actions communes, où l'on se valorise en valorisant l'autre, est le meilleur chemin pour découvrir sa personnalité profonde. Toutes ses activités seront animées et

Lieu de Vie

accompagnées sous formes d'ateliers formateurs avec l'animal ainsi que la ferme. Cette pédagogie de créer du lien social permet de prendre conscience pour un retour vers une scolarité ou formation.



PARTIE II

PROJET EDUCATIF

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

II – LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU SEJOUR ET LES DEMARCHES PEDAGOGIQUES ASSOCIEES

II-1 LES OBJECTIFS

Certaines familles aujourd'hui rencontrent des difficultés, des mutations qui bouleversent nombre de leurs fondements culturels et sociaux. Différentes exclusions génèrent des ruptures de lien et de parcours tant au niveau social que familial. Face à ces situations, les adolescents traduisent leurs souffrances par des attitudes de rejet et d'opposition au niveau scolaire, familial, social, institutionnel.

Le quotidien, sera le support essentiel de la prise en charge, afin d'atteindre une autonomie complète. Il aura une dimension éducative sur tout ce qui touche les notions de base vers une réalisation de soi-même :

- 🌀 Besoin physiologique de base
- 🌀 Besoin de sécurité, d'ordre et de stabilité
- 🌀 Besoin d'être aimé et d'appartenir
- 🌀 Besoin d'estime, de prestige, de succès, de respect
- 🌀 Besoin de se réaliser.

Chaque moment de la journée donnera l'occasion d'apprendre ou de réapprendre à se gérer, à se positionner, en tant que responsable.

Il s'agira d'un accompagnement de tous les instants.

A partir des besoins fondamentaux, le quotidien sera basé sur le relationnel, la parole et l'écoute, l'apprentissage ou le ré-apprentissage en évitant le plus possible l'assistanat : « **Faire Avec, mais ne pas faire à la place** ».

Cependant, la vie en groupe ne devra pas être étouffante ou engendrer une dépendance.

L'expression de chacun, seul ou en groupe, permettra d'extérioriser les difficultés, de prendre ou de reprendre confiance en soi, d'évacuer le plus possible, ses craintes, ses angoisses, sa souffrance, ses appréhensions.

Les échanges verbaux permettront de plus, l'apprentissage des relations sociales tel que : échanges d'idées, de cultures et d'expériences avec autrui, donnant une autre ouverture d'esprit.

Ces échanges développeront le sens de l'écoute, de la tolérance, la parole étant à notre avis le support essentiel. De plus, ils auront pour objectifs de restaurer la confiance, l'image et l'estime de soi à travers certaines animations.

Les objectifs de l'accueil s'inscrivant dans une démarche d'autonomie, il ne sera, « **pas fait à sa place** » mais il sera mis en position d'acteur de son devenir au travers du quotidien.

Lieu de Vie

La nature du placement (suivi judiciaire ou administratif) aura des conséquences différentes sur la demande exprimée par le jeune. Il nous appartient dans l'engagement pris avec le jeune et sa famille et/ou tuteur, dans le respect de leurs valeurs, de faire émerger une adhésion.

Ce faisant, ce projet nous engage de toute évidence auprès du jeune. Nous l'accueillons pour une tranche de vie, le respectons et croyons en ses potentialités.

Nous l'aidons à organiser sa forme de pensée, sa connaissance, son épanouissement, par la mise en œuvre de tous les moyens et les compétences qui sont les nôtres. Ceci, dans le but de l'aider à devenir plus tard un adulte équilibré, structuré, capable de vivre et de travailler dans la société, d'être respecté et de s'épanouir.

A cet effet, le premier objectif de « **Créa'Vie** » est de tisser des relations « suffisamment bonnes » avec le jeune et sa famille et/ou tuteur, afin d'établir une relation de confiance.

La préoccupation de « Créa'Vie » est de prendre en compte le jeune dans les différents aspects de son quotidien, et d'élaborer avec lui et sa famille et/ou tuteur un projet de « devenir » et en particulier de les aider à mettre en mots leurs difficultés.

Les objectifs suivants constituent le socle de notre action éducative, ils se déclinent en plusieurs axes :

- 🌀 La Famille
- 🌀 L'Environnement
- 🌀 La Santé/Bien-Être

La famille

La famille est le premier espace de socialisation du jeune et quel que soit son parcours, elle reste sa référence et son repère primordial.

Certains éléments viennent parasiter ce postulat :

- 🌀 Une histoire familiale mal connue, chahutée par des ruptures ou des non-dits
- 🌀 Une pathologie individuelle ou familiale complexe
- 🌀 Une tendance liée à l'adolescence, à se regrouper et à s'identifier entre pairs.

Certains adolescents souffrent ainsi d'une carence de transmission générationnelle et cette difficulté d'identité se traduit fréquemment par des passages à l'acte agressifs et/ou auto destructeurs.

Notre objectif est de redonner au jeune et à sa famille leur place dans une histoire familiale plus large, prenant en compte les ascendants ainsi que les différents brassages culturels qui jalonnent chaque parcours de vie.

Rien, ni personne ne peut prétendre se substituer à la famille. Le travail fait avec les familles est basé sur une relation de confiance et la notion de faire ensemble.

Une attention particulière est accordée à chaque parent. La présence des parents peut réaffirmer leur rôle au regard de leur enfant.

Lieu de Vie

Notre but est de remobiliser les compétences de chacun à « être parent » ou à être « enfant de » et notre message pourrait se traduire par « vous avez des choses à dire et à vivre ensemble ».

La réalité des parents et des enfants doit être prise en compte, mise en mots, travaillée pour permettre à chacun de se projeter en tenant compte de l'autre.

L'environnement

Pendant nombre d'années, le courant de pensée éducatif et même psychiatrique prônait la rupture avec l'environnement du jeune pour l'éloigner des mauvaises fréquentations, le protéger de son milieu familial ou social, pour l'éduquer ou le soigner autrement et surtout ailleurs.

Sans tomber dans l'extrême inverse, nous sommes actuellement plus sensibles à l'importance de l'environnement pour la personne en tant qu'espace d'élaboration de liens et de repères.

Il reste néanmoins vrai que certains jeunes condensent de telles difficultés de vie qu'ils produisent un sentiment de fatalité d'échec et d'exclusion, ce qui peut conduire à l'enfermement.

Dans cette démarche de socialisation ou de resocialisation des jeunes, nous devons donc tenir compte de ce double mouvement. Il s'agit de tirer parti de l'environnement social et effectif du jeune, de s'en servir en tant qu'appui solide.

Paradoxalement, cette approche ne peut s'entendre qu'assortie d'une posture d'ouverture. Pour s'ancrer au sens littéral du terme sans s'enfermer, il est nécessaire de pouvoir s'ouvrir à d'autres lieux, d'autres choix, d'autres environnements.

Notre rôle consiste à aider le jeune dans ce double cheminement : prendre de la distance pour s'inscrire davantage dans son quartier, pour pouvoir découvrir d'autres lieux.

Cette notion de choix est à développer également au niveau des loisirs. La demande de consommation immédiate et chère, commune à de nombreux adolescents, est exacerbée dans les endroits très précarisés par la frustration de ne pouvoir l'obtenir facilement, si ce n'est par une économie tout à fait parallèle.

Notre but est de proposer d'autres formes de loisirs moins onéreux, plus accessibles, basés sur le partage et la convivialité. Notre objectif est, là aussi, d'être force de propositions alternatives.

Intégration sociale et culturelle

- ✂ Pratiques d'activités extérieures
- ✂ Ouverture du lieu aux autres et travail d'ouverture des jeunes aux autres
- ✂ Participation aux activités associatives locales selon la durée du contrat.

Au sein du Lieu de Vie et d'Accueil

- ✂ Dispositif de vie collective incitant à la participation et à l'implication de chacun dans une orientation visant l'autonomie quotidienne
- ✂ Effectuer les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du parcours de chaque jeune en adéquation avec les réglementations françaises

Santé/Bien-être

Au fil du temps, les jeunes doivent s'adapter à un corps qui se modifie, qui développe de nouvelles exigences, qui provoquent de nouveaux regards. Ils découvrent aussi les nouvelles questions et préoccupations liées à la sexualité.

En devenant plus autonomes, ils deviennent aussi les principaux acteurs de leur santé et bien-être. Les gestes d'hygiène, les soins du corps, les vaccinations... qui incombaient jusque-là à la famille et aux professionnels de santé, doivent maintenant être mises en œuvre par les jeunes eux-mêmes.

Pour les adolescentes, c'est à eux que revient de s'occuper des problèmes d'hygiène, de prise de produits toxiques ou d'alcool, de comportements alimentaires inadaptés ; ils peuvent prendre soin de leur corps, ou, au contraire, se mettre en danger dans des conduites à risques (accidents, bagarres, sexualité non protégée) ; ou encore porter atteinte à leur corps (tentative de suicide, automutilation).

Sur le plan mental, les adolescents sont souvent surpris par les symptômes dépressifs (perte de sommeil, perte de l'estime de soi, d'appétit, de motivation et de désir) ou par des mouvements internes de persécution et d'agressivité. En ce qui concerne l'hygiène mentale, les jeux vidéo, par exemple, peuvent être utilisés à l'excès comme analgésiques. Les adolescents ont aussi à affronter les scènes les plus violentes et les plus perverses en libre accès sur le net.

L'équipe travaille en lien avec les professionnels de santé et bien-être et oriente les jeunes si besoin. De plus, face aux négligences graves et aux conduites à risques, il est nécessaire :

- ✂ De développer la prévention et de réduire les risques en donnant et en communiquant des informations sur la santé, afin de modifier leurs représentations et leurs comportements
- ✂ De maintenir les changements obtenus par une sensibilisation afin d'éviter les rechutes et de relancer la vigilance
- ✂ De leur permettre d'exprimer leurs souffrances et les injustices par d'autres voies que celles qui consistent à détruire leur santé.

Ces objectifs visent à ce que les jeunes puissent s'occuper de leur santé et bien-être, prendre soin d'eux-mêmes, atténuer leurs souffrances et cheminer vers un mieux-être.

II-2 CONDITIONS/MODALITES DE CREA'VIE

Afin d'accueillir l'enfant au sein du Lieu de Vie et d'accueil dans les meilleures conditions possibles, les demandes sont étudiées avec attention et non dans l'urgence.

La pré admission

- ✂ Une demande initiale de placement au sein du Lieu de Vie et d'Accueil est faite lors d'un premier contact établi par la structure d'origine du jeune. L'interlocuteur privilégié concernant cette procédure restera l'assistant de service social et la Permanente Responsable de Créa'Vie.

- 🌀 Une note sociale concernant la situation du jeune est alors transmise par écrit ou mail au Lieu de Vie et d'Accueil. Elle comprend les informations suivantes :
- ✓ Une description de la situation familiale de l'enfant
 - ✓ Le cadre et les conditions légales de son placement actuel
 - ✓ Le déroulement de sa scolarité
 - ✓ Les informations nécessaires concernant son état de santé
 - ✓ Le contenu de son projet individualisé
 - ✓ La problématique et le motif de la demande d'accueil au sein du Lieu de Vie et d'Accueil.

Créa'Vie confirme alors la réception de la note sociale et évalue la possibilité d'accueillir le jeune en prenant en compte :

- ✓ La disponibilité des places
 - ✓ Si le profil de l'enfant correspond aux critères du public accueilli
 - ✓ Si l'équipe rend un avis favorable à la poursuite du processus de pré admission, la structure demandeuse en est avisée afin d'organiser une éventuelle rencontre.
- 🌀 Lors d'une éventuelle rencontre, d'une part, l'équipe du Lieu de Vie et d'Accueil composée de la Permanente Responsable, d'un éducateur/animateur, et d'autre part, l'enfant, son éducateur référent et sa famille dans la mesure du possible. Cette concertation a pour objectif de se faire rencontrer et d'entendre les différentes parties afin d'évaluer ensemble la possibilité d'un accompagnement en termes de relai au sein du lieu. C'est dans ce temps que le fonctionnement de Créa'Vie est présenté. Une visite des locaux a également lieu ce jour-là.
- 🌀 À la suite de cette rencontre ou entretien téléphonique, une réponse définitive est rendue sous 48h par le Lieu de Vie et d'Accueil. Si la réponse est positive, les deux établissements fixent une date d'admission pour le jeune.

L'enfant ne pourra être accueilli qu'après la signature d'un contrat de séjour passé entre l'organisme demandeur, la famille et/ou référent ainsi que la Permanente Responsable de Créa'Vie.

L'admission

- 🌀 Le jour de son admission, l'enfant vient, accompagné par son éducateur référent. L'objectif de cette étape est d'effectuer la passation de relai, une transition en douceur, permettant au jeune de prendre quelques repères dans les heures qui suivent son arrivée. De plus, cela permet à l'accompagnateur de se faire une première idée du fonctionnement.

Un livret d'accueil est remis au nouvel arrivant. Après lecture, ce dernier s'engage à signer le règlement intérieur du Lieu de Vie et d'Accueil.

L'accompagnement de la jeune durant les prochains jours de son arrivée, permet une connaissance et une observation réciproque basée sur la pratique concrète. Cette étape garantit la qualité du séjour, que ce soit individuellement comme pour l'ensemble du groupe.

Cette période amène également à définir et à co-construire un projet individualisé entre l'éducateur et l'accueilli. Ce projet est adapté au séjour en Lieu de Vie et s'appuie sur l'écrit initial qui avait été élaboré avec l'établissement d'origine. Il est entendu que la jeune s'investit dans sa rédaction et qu'elle se doit d'y adhérer. L'éducateur sera garant du respect du projet individualisé.

Le Lieu de Vie s'engage à faire parvenir périodiquement un rapport de la situation. Un écrit est rédigé après concertation de l'équipe pluridisciplinaire et avec l'éducateur du Lieu de Vie.

Le principe de rupture

Le placement de l'enfant l'amène à une séparation de son milieu d'origine. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans cette situation, souvent douloureuse. Le but étant de préserver au mieux les liens existants de l'enfant tout en l'aidant à accepter et mettre à profit cette période de séparation pour se centrer sur lui-même dans des conditions de sécurité physique, matérielle et affective.

L'environnement originel du jeune, source de souffrances et d'insécurité, est souvent l'un des facteurs déclenchant de son placement. La rupture inhérente aux conditions de l'accueil ainsi qu'à l'éloignement géographique du Lieu de Vie et d'accueil, peut susciter chez lui une prise de distance et une remise en question de ses fonctionnements habituels.

Le Lieu de Vie et d'Accueil « **Créa'Ve** » veut être un lieu d'accueil de type familial et pédagogique, c'est-à-dire en groupe restreint composer de quelques jeunes et d'adultes qui partagent ensemble un quotidien dans ce qu'il y a de passionnant mais aussi de difficile. La notion de « **Vivre Ensemble/Avec** » permet au jeune accueilli de prendre des résolutions appropriées et respectueuses du collectif qui sont les clefs d'un apprentissage à la vie sociale.

Nous partons du principe qu'une personne ne se définit pas seulement par ses actes ou son histoire familiale. Nous proposons donc un accompagnement éducatif où nous soutenons le jeune en lui proposant d'autres activités et d'autres modèles que ceux qu'il a pu côtoyer jusqu'alors.

Le fonctionnement communautaire du Lieu de Vie et d'Accueil offre au jeune la possibilité de créer de nouveaux liens, dans un contexte où ce dernier n'a rien à prouver et tout à (re)découvrir.

Les espaces de paroles laissés, mêmes informels, permettent à l'accueilli de s'exprimer plus librement dans la mesure où la distance le dégage des intérêts familiaux et sociaux dans lesquels il évoluait jusqu'à présent. Ce nouveau contexte de vie, supporté par des activités en lien avec le quotidien du Lieu, ouvre la possibilité d'un travail sur les émotions en posant des mots sur les ressentis.

Dans ce cadre collectif, la prise en compte de la parole et de l'avis du jeune, responsabilisent ce dernier. Il trouve ainsi des repères qui participent à l'évolution de son identité propre dans le respect et les limites de chacun.

L'engagement dans les activités locales confère au jeune une place nouvelle dans laquelle il peut se sentir valorisé car il montre « qu'il est capable de... ». Cette démarche responsabilisante, dans un cadre contenant, structurant et sécurisant, amène à une réparation de l'estime de soi.

La sécurité affective et l'autonomisation

En fonction de son âge et de ses moyens, nous proposons un accompagnement éducatif qui vise à responsabiliser le jeune à travers des activités riches et diverses, ainsi qu'une réflexion autour de son parcours et de ce qu'il a la capacité de projeter. La sécurité affective de l'enfant est favorisée par des relations chaleureuses, bienveillantes et stables avec les éducateurs. Des repères, rituels et référence ainsi que la disponibilité physique et psychique de l'adulte participent à la sécurité du cadre d'accueil. L'équipe est attentive aux besoins de l'enfant. Elle l'encourage dans ses progrès, l'aide à grandir en le considérant comme un sujet singulier avec ses désirs et son histoire propre.

Le fait que le jeune soit en situation d'expérimenter une action par lui-même assorti du « **Faire avec les autres** » : base de la dynamique de groupe, est essentiel à sa prise d'initiative et le motivera pour entreprendre ses démarches personnelles.

Nous adoptons des préceptes éducatifs basés sur l'écoute et l'échange avec l'enfant en vue de le rendre acteur de ses découvertes pour qu'il se les approprie et puisse les remettre en place ultérieurement de manière plus autonome.

L'autonomisation est la base et le but de l'éducation, c'est amener l'enfant à être entrepreneur de sa propre vie. L'autonomie repose sur la capacité à faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant et amène l'enfant à faire ses propres choix.

L'autonomie, essentielle au développement de l'enfant, c'est aussi pouvoir s'approprier les règles de la Société. L'autonomie est donc à relier aux cadres, limites, frustrations et renvoie à l'acceptation du renoncement à certains désirs immédiats. Les enfants sans limites les cherchent en provoquant de manière de plus en plus voyante l'adulte qui doit les poser.

Des propositions à la hauteur de ses moyens, ainsi que le droit de refuser, voire de régresser aident l'enfant dans son autonomisation. Lui en demander trop serait source de sentiment d'échec nuisible à la confiance en soi. L'adulte est attentif aux formes d'expression de l'enfant. Il lui fait confiance et le laisse faire des choix (jeux libres, motricité libre). Quelques règles et limites ferment garantissent un environnement sécurisant.

Moyens mis en œuvre/ Outils pédagogiques et éducatifs

Au-delà de l'accompagnement éducatif, les temps d'apprentissages ont une place primordiale pour aider chaque jeune à s'inscrire dans la société. Il est donc important de valoriser, écouter chaque jeune afin qu'il se reconnaisse « capable de ».

Des ateliers sont mis en place avec des intervenants extérieurs, certains co-animés par des animateurs/éducateurs.

Les intervenants sportifs, artistiques, à visée éducative viennent par leur technicité et pédagogie contribuer à la mise au travail et développer le maximum de compétences des jeunes.

Les ateliers favorisent l'émergence de différents savoir-faire et savoir-être, propices à la construction d'un projet.

Le quotidien

Lieu de Vie

L'espace proposé par les activités qu'elles soient quotidiennes ou non, a pour but de permettre au jeune de sortir du sentiment d'échec et de rejet dans lequel il se trouve très souvent enfermé tout en favorisant :

- ✂ L'expression de ses potentialités non exploitées jusqu'alors
- ✂ Son investissement volontaire, source de motivation et de valorisation
- ✂ Son expérimentation (découverte, apprentissage, compréhension de l'environnement)
- ✂ La prise d'initiative individuelle et collective, indispensable au développement de l'autonomie et de la responsabilisation
- ✂ La découverte et la construction de repères indispensables pour une participation active.

De ce fait, une participation active à la vie quotidienne est demandée à l'enfant, dans la mesure de ses moyens.

Des ateliers sont prévus chaque jour afin de créer un rythme de vie dans lequel le jeune peut trouver ses repères. Ce dernier est ainsi placé en situation d'engagement dans la mesure où il est impliqué en tant qu'acteur dans les missions qui lui sont attribuées. « **Remplir des missions** » a un effet responsabilisant sur les actions entreprises et confère au jeune un sentiment d'utilité.

Ces missions visent à amorcer ou poursuivre une dynamique cohérente d'évolution personnelle et de construction identitaire par la prise de conscience de sa propre valeur et de ses propres aspirations. Il nous paraît essentiel que l'enfant puissent faire émerger ses désirs propres et être acteur dans l'élaboration de ces projets.

Nous accompagnons et soutenons l'enfant dans la maîtrise du fonctionnement du Lieu de Vie et d'Accueil afin que les activités attenantes au quotidien prennent sens et qu'elles fassent émerger le désir, la curiosité et la prise d'initiative.

Le collectif

Les accueils au Lieu de Vie « **Créa'Vie** » ont vocation à proposer un espace de vie, de rencontre et d'expérience.

Les enfants pourront alors s'inscrire dans une démarche d'autonomie et de coopération, par une gestion collective des temps de vie quotidienne (préparation des repas, entretien des lieux...).

Les repas représentent un support de convivialité, de partage et d'échange. Par exemple, les jeunes sont amenés à créer les repas de manière autonome, allant du choix des menus jusqu'à son élaboration, en passant par l'achat ou la récolte au potager des aliments nécessaires.

Le principe d'autogestion est essentiel pour donner un sens au vivre ici, et au vivre ensemble.

Il est appliqué à tous les niveaux de la gestion de la vie du petit collectif. Les démarches, étapes, contraintes parfois de la vie quotidienne sont vécues et accompagnées. Toutes offrent des espaces de travail. Les courses, les menus, la réalisation des repas, l'entretien des lieux, la réalisation du potager, l'entretien des animaux sont des tâches qui nécessitent organisation collective et engagement personnel. Les éducateurs sont présents et acteurs dans

l'accompagnement de cette vie quotidienne. Il s'agit de permettre à chacun de trouver sa place et d'expérimenter ses modalités d'interactions dans un fonctionnement collectif qu'il soit quotidien et ritualisé, ou occasionnel (cueillettes, confitures, etc.), de laisser une trace de son passage dans le développement du lieu.

Les animaux

Le jeune qui arrive à « **Créa'Vie** » peut s'interroger sur les différentes activités instaurées et particulièrement celles centrées sur le monde des animaux. Nous le laissons les découvrir peu à peu ainsi que les tâches nécessaires à la vie des bêtes. Il s'agit donc pour le jeune de s'en occuper chaque jour, d'aller les nourrir tous les matins quel que soit le temps, les soigner si nécessaire, entretenir les enclos, bref, prendre soin de leur bien-être. L'animal rythme donc le quotidien de l'enfant. L'enfant sait pourquoi il doit se lever chaque matin car l'animal dépend de lui.

C'est toutefois au cours des activités de médiations animales, au contact du cheval et du chien et au cours des séances que se vivent les émotions constructives les plus fortes. En effet, le jeune doit être respecté par l'animal sans être craint. Il faut, pour travailler avec eux, être ferme sans devenir violent. Les soins tant pour le cheval et le chien que pour le matériel obligent à la patience. Les expériences rencontrées lors de l'apprentissage stimulent des compétences à gérer et surmonter les frustrations.

L'extérieur

Les sorties, quelles que soient leur objectif premier, sont des outils efficaces de confrontation avec la société. Elles permettent de s'ouvrir sur l'extérieur, de ne pas couper totalement les ponts avec les réalités connues par certaines avant leur placement au sein du Lieu de Vie.

Un accompagnement pédagogique « scolaire » est organisé tout au long du séjour si besoin. La durée indicative est d'une heure environ. L'objectif est d'approfondir le maintien. Les principaux points de travail seront les suivant :

- 🌀 Demander une aide si nécessaire
- 🌀 Aide méthodologique
- 🌀 Approfondissement
- 🌀 Lecture, calculs
- 🌀 Etc...

Par ailleurs, la participation à différents degrés d'implication de l'enfant dans des actions et projets est également un bon support d'ouverture sur l'extérieur.

Confronté à une vie rurale et à des conditions de vie à la campagne, particulièrement en saison hivernale, le jeune prend pleinement conscience de l'importance des notions d'entraide, d'échanges de savoir-faire et des bénéfices qu'il peut en tirer.

En nous mettant en contact avec les associations locales, nous encourageons et favorisons les relations sociales de proximité. L'enfant peut ainsi créer du lien afin de se tisser un réseau de connaissances, d'apprentissages et d'échanges. Cet aspect s'avère indispensable dans le champ de l'insertion sociale où il apparaît nécessaire d'établir des relations adaptées pour appréhender et maîtriser le milieu dans lequel on évolue, afin d'y trouver une « **juste** » place. La confrontation au

Lieu de Vie

fonctionnement d'autrui, sa compréhension et son respect représentent les bases de l'intégration à un groupe et de manière plus générale dans la société.

Le lieu d'implantation est un élément essentiel au fonctionnement du dispositif. La nature et la qualité des interactions avec l'environnement constituent la base de l'intégration de la prise en charge sur son territoire. Les interactions avec le voisinage doivent se faire dans un contexte d'échanges réciproques. Le milieu rural offre un cadre idéal pour tenter de :

- ✂ Rompre avec le milieu urbain, son environnement et ses sollicitations marchandes pour (re)découvrir les richesses du milieu naturel
- ✂ Rompre avec les habitudes de consommation favorisées par l'industrie alimentaire, pour (re)découvrir l'origine des aliments, leurs modes de production, de préparation
- ✂ Rompre avec un usage non réfléchi de l'eau et des énergies, pour se repositionner dans une consommation responsable
- ✂ Mettre de la distance avec les technologies de communication instantanées pour (re)découvrir les modalités du **Vivre Ensemble**, ici et maintenant.

Le lieu doit permettre aux enfants en situation de rupture de se positionner dans des rapports d'altérité les plus diversifiés possibles. Les acteurs du territoire et l'environnement de proximité constituent également des supports de rencontre variés. La participation à l'entretien du jardin potager, du verger, du poulailler, constituent des supports à partir desquelles les enfants pourront acquérir et exprimer des compétences, **des Savoir-Etre, des Savoir-Faire**. Ces activités favorisent une forme de valorisation car elles ont un sens réel dans la vie de chacun.

Activités proposées

La découverte d'activités techniques et pédagogiques : clef de voûte de « **Créa'Ve** » composant la base des séjours d'accueils des jeunes : Sans elle, rien n'est possible. Elle s'adapte aux potentiels des jeunes, développe l'acquisition d'une identité, affine leur culture générale du milieu rural, renforce leur sentiment d'utilité et d'appartenance à un groupe, aide et structure leur personnalité et contribue de ce fait à leur émancipation. Afin d'être cohérent, la télévision ne sera pas allumée tous les jours. Nous privilégions les ateliers pédagogiques le soir.

Cependant, la radio, l'abonnement aux journaux pour enfant permettra aux jeunes d'accéder aux sujets d'actualité. Il sera possible de visionner des documentaires et quelques dessins animés et films durant les moments de détente. Toutes les activités décrites ci-dessous visent à aider l'enfant à s'approprier les lieux, à découvrir le milieu environnant, à acquérir des savoirs. Elles sont toujours adaptées en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant.

Activités relatives à la vie quotidienne de la structure

Les éducateurs/animateurs animent des animations avec différents outils pédagogiques tels que :

- ✂ Entretien du potager/découverte des fruits et légumes
- ✂ Entretien de la basse-cour

Lieu de Vie

- ✂ Soins aux animaux (volailles, chiens, chats...)
- ✂ Petits bricolages (constructions de cabanes pour oiseaux, petits travaux de la ferme)
- ✂ Tâches ménagères courantes des espaces collectifs/ Entretien des chambres accompagné par un éducateur
- ✂ Choix et préparation des repas collectifs avec la maîtresse de maison.

Ateliers d'expression

Les éducateurs/animateurs co-animent des animations autour de différents modes d'expression avec des intervenants extérieurs tels que : le théâtre, les arts plastiques, les groupes de parole, le sport, la vidéo, la photo, la musique, la danse...

Au travers de ces activités le jeune apprend

- ✂ À se connaître, à prendre confiance en lui
- ✂ À s'exprimer autrement, à s'extérioriser
- ✂ À faire face aux difficultés qu'il peut rencontrer
- ✂ À accepter le regard de l'autre, à moins le craindre
- ✂ À connaître et accepter ses limites pour pouvoir ensuite les dépasser
- ✂ À comprendre l'intérêt des règles pour évoluer et se situer par rapport aux autres
- ✂ À respecter un cadre qui lui permettra d'atteindre les objectifs qu'il se sera fixés
- ✂ À apprendre à finaliser un travail
- ✂ À découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de développer plusieurs potentiels
- ✂ À s'inscrire dans de nouveaux projets.

Par le biais de ces activités individuelles et collectives, indispensables à sa socialisation, le jeune se reconstruit progressivement et se prépare à (ré) intégrer une école, une formation, un travail qui représentaient pour lui « l'inaccessible ».

Ateliers d'apprentissage

Notre objectif principal, au travers des ateliers d'apprentissage, est de redonner aux jeunes l'intérêt et **le goût d'apprendre**.

Les cours individuels de Français et de Mathématiques sont dispensés par un professeur diplômé. Usant d'une pédagogie adaptée, il travaille les savoirs de base et la continuité des acquis déjà maîtrisés.

Ateliers pédagogiques

Différents moyens seront proposés en fonction de leur projet individualisé : des activités de groupe (groupes de parole, expression corporelle...) et des prises en charge individuelles (entretiens individualisés) tels que :

Les groupes de parole

Le but d'un groupe de parole est de leur permettre de partager des expériences et des sentiments avec d'autres, en particulier des expériences et des sentiments qui sont difficiles à aborder et à exprimer.

Les groupes d'affirmation et de confiance en soi

Dans ces groupes ils apprendront à demander ou à refuser, à prendre la parole, à exprimer leurs idées et leurs sentiments, tout en gardant une bonne relation avec leur interlocuteur.

Les ateliers de remédiation et de réhabilitation cognitive

Dans ces ateliers ils entraineront à mieux utiliser leurs capacités d'attention, de concentration, de mémoire, de raisonnement, qui sont souvent perturbées dans des situations de vie ou dans des situations psychologiques difficiles. Cet entraînement leur permettra non seulement d'améliorer leurs performances, mais d'avoir d'avantage confiance en eux.

Les groupes d'entraînement aux habilités sociales

Pour être autonome, il faut être capable à la fois de s'adapter à la vie sociale et de se réaliser. Dans ces groupes, en utilisant par exemple la technique des jeux de rôle, ils apprendront à résoudre un certain nombre des problèmes posés par la vie en société, des plus simples et des plus courants au plus complexes.

Les Ateliers Thérapeutiques (Art, chant, musique, théâtre, peinture, modelage)

L'objectif de ces ateliers est avant tout la recherche du plaisir et de l'expression créative. La créativité augmente la capacité de communication, d'expression des émotions, elle stimule la mémoire, la spatialité, la capacité d'organisation et d'élaboration.

Des activités corporelles et sportives

Les activités sportives permettent de décharger les tensions, d'apaiser l'angoisse, d'améliorer le rapport à son corps et de travailler son positionnement dans l'espace.

Les activités culturelles et sociales

La prise en charge est à la fois centrée sur les problématiques individuelles et résolument tournée vers l'extérieur afin de favoriser le maintien du lien avec l'environnement social. Différentes activités seront proposées dans ce cadre : sorties culturelles, spectacles, accompagnement à la conduite d'un projet d'orientation professionnelle, etc. ...

Médiation animale

C'est avant tout une histoire de rencontre entre l'animal et la personne. Ce qui nous intéresse c'est de laisser la magie de la rencontre opérer et voir ce que ressent l'animal vis-à-vis de la personne et ce que la personne a envie de donner à l'animal.

Il ne juge pas et quelques soient les difficultés rencontrées par la personne, le chien ou le cheval donneront leur attention et leur affection inconditionnelle. **Notre travail est de faciliter la rencontre** et d'orienter suivant les difficultés de la personne et de l'animal. Grâce à eux, tout devient prétexte à communiquer, travailler et éduquer.

Ainsi, des notions telles que l'hygiène, la mobilité, la motricité fine, la mémoire, l'attention, la diction, le calme, la relaxation peuvent se faire facilement grâce à l'animal. Pour ma part au début, j'avais de nombreux objectifs et je me rends compte que chaque jour, la magie est bien plus grande que se j'avais pu imaginer et qu'il est possible d'avoir encore plus d'impact sur les personnes.

C'est aussi très valorisant pour la personne de s'occuper de l'animal, l'aidé devient aidant. Cette personne qui est normalement aidée et « prise en charge », change de posture et devient aidant.

La médiation animale est une relation d'aide à visée préventive ou thérapeutique dans laquelle un professionnel qualifié, concerné également par les humains et les animaux, introduit un animal d'accordage auprès d'un bénéficiaire. Cette relation, vise la compréhension et la recherche des interactions accordées dans un cadre défini au sein d'un projet.

Le but de la médiation animale est la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal. L'animal devient un accompagnant à travers sa capacité à être et à transmettre.

Activités ludiques

- 🌀 Activités manuelles (dessin, peinture...)
- 🌀 Activités artistiques (différentes danses)
- 🌀 Randonnée à pied ou à vélo
- 🌀 Découverte du cheval, du chien médiateur, familiarisation avec l'animal, soins, balade, etc.
- 🌀 Construction de cabane et d'abris pour animaux
- 🌀 Sortie sportive (en fonction des besoins et envies de chacun)
- 🌀 Soirée film (Sur thème)
- 🌀 Jeux de société
- 🌀 Lecture (mise à disposition d'une bibliothèque personnelle)
- 🌀 Atelier photos et vidéos
- 🌀 Jeux et travaux d'écriture.

Organisation éventuelle d'une journée type

08h30 : Lever échelonné, toilette, petit déjeuner, rangement de chambre, etc.
10h00 : Atelier Thérapeutique/Médiation Animale
12h00 : Repas
14h30 : Atelier Thérapeutique/Médiation Animale
17h00 : Goûter
17h15 : Temps d'action, jeux et moment pour se défouler
18h15 : Préparation des repas/ temps d'échange/Douche
19h30 : Repas convivial/Tâches
21h00 : Activités artistiques ou manuelles/Lecture/TV
22h30 : Extinction des lumières.

Les week-ends et vacances seront organisés en amont en intégrant les envies des jeunes.

Conduite et suivi du Projet Individuel de l'enfant

À partir du bilan des difficultés et des potentiels de la personne au moment de son accueil, un projet personnalisé est rédigé avec la personne accueillie, les accueillants et l'éducateur référent.

Lieu de Vie

Sur le plan des objectifs généraux, sont fixés, étape par étape, des buts réalistes et concrets avec la personne accueillie, afin de ne pas la mettre en situation d'échec et d'ainsi l'inciter à avoir confiance en ses propres potentialités.

Des bilans sont effectués avec celle-ci sur son évolution. Le support utilisé est une fiche d'évaluation qui reprend tous les points d'évolution attendus en fonction du PEC (Prise en charge) du jeune.

Une note de situation est adressée au référent ASE ou famille, ponctuellement lorsqu'un événement exceptionnel se passe. Nous entretenons également des contacts téléphoniques réguliers et/ou en cas de nécessité.

Lors du temps de réunion hebdomadaire, l'équipe réfléchit aux outils éducatifs mis en œuvre et à leur efficacité pour chacun des jeunes et le notifie sur le cahier prévu à cet effet. Si l'enfant arrive à exprimer ses difficultés, ses ressentis lors d'échanges prévus ou même de façon informelle, pendant une activité en relation plus individuelle avec un animateur ou bien lors des bilans, en compagnie du référent (et de la famille quand cela est possible), il est plus facile de mesurer la pertinence de l'évaluation de ces outils à son égard.

Relations avec la famille et/ou tuteur

Sauf interdiction par jugement ou sur contre-indication de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Lieu de Vie aidera l'accueilli à maintenir, à améliorer, ses relations avec sa famille. Sa famille pourra lui téléphoner et il pourra l'appeler.

Lorsque l'autorité compétente ne s'oppose pas à une relation entre l'enfant et les parents, le téléphone pourra être mis à disposition des enfants pour appeler ses parents, s'ils le souhaitent. Un contrôle rigoureux des appels téléphoniques sera géré par un adulte responsable afin de protéger les jeunes d'une éventuelle intervention néfaste.

Un travail avec les familles (réfléchi avec les différents intervenants) sera mis en place chaque fois que cela sera possible. Les familles des enfants sont souvent au cœur des problématiques. Il est donc indispensable d'établir avec celles-ci des rapports de confiance, afin de réaliser un travail commun pour le bien du jeune placé.

Les parents conservent tous les attributs de l'autorité dans tous les actes compatibles avec leurs difficultés éducatives du moment. Ce que l'on fait, ce que l'on dit est d'autant plus déterminant pour l'enfant, qu'il sait que ses parents en sont partis prenante. Au-delà de toutes nos interventions, l'enfant se construit par référence à ses parents ; et ses interrogations à ce sujet sont multiples. Restaurer ou maintenir le lien de l'enfant avec sa famille est une de nos préoccupations majeures. Chaque fois que c'est possible le lien avec les parents est maintenu par des appels téléphoniques, des séjours en famille.

Toutefois, lorsqu'elle s'avère nécessaire, une rupture momentanée, partielle ou totale, entre parents et enfant, est concevable et réalisable dans le mode de fonctionnement de notre pratique éducative. Il nous appartient alors d'accompagner l'enfant, de parler avec lui de cette absence, de cette séparation et de sauvegarder l'image, la symbolique de la famille.

Lieu de Vie

Nous tenons régulièrement informés les parents de tout événement concernant la vie de leur enfant dans le Lieu de Vie. Toutes les décisions ou projets à l'égard d'un jeune sont négociés par l'équipe éducative avec les parents, décidés en accord avec ceux-ci. L'idée directrice consiste, non pas à faire à la place des parents, mais de les accompagner.

Il s'agit d'offrir aux parents, grâce à l'entourage éducatif que nous pouvons élaborer, la possibilité de s'intéresser à leur enfant, de s'en occuper autrement dans de bonnes conditions. Ils ont alors la possibilité d'établir avec leur enfant des liens plus harmonieux et construire un projet de vie commun.

Des réunions formelles et régulières sont prévues avec les parents et le référent ASE pour faire le bilan de l'évolution de leur enfant et, le cas échéant, élaborer des actions communes et envisager l'avenir.

Accompagnement dans les soins médicaux/psychologiques

L'intervention du Docteur de Virazeil permettra une prise en charge médicale adéquate et orientera les enfants vers d'autres professionnels de santé en cas de besoin (kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, psychiatre, etc.). Un partenariat avec le CMP de Marmande sera mis en place.

Le rôle du médecin est transversal. Il comprend une consultation initiale à l'admission, des consultations de pathologies somatiques en fonction de sa disponibilité, la rédaction des certificats médicaux, ainsi qu'une réévaluation du projet de vie et des éventuels troubles du comportement de l'enfant selon les besoins. Il comporte également le soutien des équipes éducatives et des conseils pédagogiques aux familles et aux éducateurs en produisant des éléments d'évaluation et de compréhension des comportements de l'enfant et en aménageant un espace d'expression et d'écoute individuel et groupal.

Le médecin ne remplace pas le psychiatre ; les services psychiatriques hospitaliers et les psychiatres de ville conseillent le médecin généraliste dans ses démarches de soins. Son regard est transversal horizontalement, il interagit avec l'équipe éducative mais aussi verticalement, il est considéré comme cadre sans avoir un rôle administratif (il est « cadre technique »). Ce statut particulier, par son indépendance hiérarchique, facilite les échanges avec l'ensemble de ses partenaires. L'action du médecin sur l'aspect éducatif est faible. Cependant, pour son regard extérieur, il est parfois sollicité dans un rôle de conseil pédagogique.

Le médecin est porteur de l'éthique et des valeurs du projet d'établissement. Il participe aux réunions selon ses disponibilités et peut participer à la sélection des dossiers d'admission. Enfin, il travaille en collaboration avec les différents partenaires extérieurs.

La sortie du Lieu de Vie et la réintégration de l'enfant

Le séjour au Lieu de Vie « Créa'Ve » se veut être une passerelle vers une (re)socialisation/scolarisation. Ce passage doit permettre au jeune de se positionner en tant que citoyen et futur adulte, respectueux de son environnement et des autres.

Tout au long de son séjour, le jeune préparera sa sortie.

Lieu de Vie

Cette dernière sera conditionnée par la construction d'un projet cohérent et solide que le jeune aura établie lui-même, en accord avec les institutions concernées. Le jeune devra pouvoir justifier ses choix d'orientation à travers l'inscription et l'adhésion à une formation (scolarisation) qui répondent à ses centres d'intérêts.

Le Lieu de Vie se veut être un relai pour l'établissement prenant en charge le jeune. Pour autant, il est indispensable que le jeune puisse adhérer au séjour en termes de processus de rupture, afin celui-ci soit réellement efficient.

Ainsi, des échéances d'évaluations sont définies au préalable afin que la pertinence de l'accueil soit régulièrement réévaluée.

Quel que soit le motif (fin de séjour ou d'accompagnement, non adhésion), une sortie se prépare. La mise à terme du séjour s'évaluera et se décidera en équipe.

Par ailleurs, la préparation au retour, quel qu'en soit le motif, se travaille avec les référents institutionnels de l'établissement d'origine du jeune. Un repérage des ressources et « l'aménagement » des liens s'effectuent conjointement pour poursuivre les démarches initiées avec le Lieu de Vie.

Partenariats

Nous instaurerons des interventions régulières avec un psychologue. Ce travail reposera principalement sur l'analyse des pratiques professionnelles et consistera en un travail de reprise pour les travailleurs sociaux de « Créa'Vie ».

Une prise en charge psychologique, cette fois-ci pour les jeunes, est envisagée avec des structures de proximité déjà existantes. Hôpital psychiatrique, CMPP, intervenants du secteur privé.

Un travail régulier, vécu dans la confiance réciproque avec les éducateurs d'établissements, les éducateurs AEMO, ASE, ainsi que la MDPH nous paraît essentiel.

Nous travaillerons en lien avec écoles et collèges et autres infrastructures (loisirs, centres sociaux) de façon que la vie des jeunes accueillis soit le plus unifié possible.

Un travail sur la confiance en soi sera proposé avec différentes associations du Marmandais et des environs.

